

Ecole élémentaire DESCARTES Allée des tilleuls
37190 AZAY LE RIDEAU

Compte rendu du Conseil d'école du jeudi 20 juin 2019

Présents :

Parents d'élèves : M. LEHOUX Alexandre, Mme BAUDET Magali, Mme GUERINEAU Céline, Mme ALIGON Christèle, Mme RAIMBAULT-BARRABE Laëtitia, Mme DALUS Carine, M. BOUTHONNIER Gilles, Mme LEBORGNE Séverine, Mme RENOUE.

Enseignants : M DUBOIS.(Directeur) Mme DEPREURAND, Mme BOUARD, Mme DUBOIS, M LE LANN, Mme CHARRIER, Mme GOUADON, M. GIRAULDON

Mairie : Mme DELAVEAU, Mme GUITTON

DDEN M BEAUVILLAIN

Excusés : M HENRION, Maire, Madame GRASSIN, Inspectrice de l'Education Nationale , M.TERENTJEW (Rased)

Ordre du jour :

↳ **Bilan de l'année écoulée**

- Les effectifs sont légèrement en baisse sur l'année : passant de 198 à 194.
Tous les élèves de CM2 passent en 6^{ème}. Deux maintiens ont été décidés en partenariat avec les familles, ils concernent des élèves de CE1.
- Un Stage de Réussite organisé pendant les vacances de printemps a permis l'accueil de 6 élèves de CM1 et CM2 (en fait 5 se sont présentés).
2 stages identiques auront lieu pendant les vacances d'été, du 8 au 12 juillet et du 26 au 29 août. Encadrés tous les 2 par M. Girauldon.
- Le dispositif «conseil école/collège » s'est réuni 2 fois (oct et juin) Il permet, entre autres, le suivi des élèves en difficulté pour une prise en charge dès la rentrée en 6^{ème}, d'harmoniser les projets d'apprentissages, les progressions et les formes ou modalités d'évaluation. C'est dans ce cadre que s'organisent plusieurs moments : visite de l'équipe d'encadrants à l'école, visite des cm2 au collège, projets communs avec 6èmes.
- Projets de l'année : (cf tableau) Le coût total des projets menés dans l'année s'élève à 10 100 €. Tous ces projets ont été subventionnés par la municipalité, la coopérative scolaire et l'association des parents d'élèves Descartes et Cie, qui organisera lundi 1^{er} juillet son goûter traditionnel pour tous les

enfants de l'école avec remise des dictionnaires d'anglais pour les cm2. L'association nous a offert également du matériel pédagogique pour les mathématiques et l'EPS, ainsi que des jeux de cour.

L'équipe enseignante et les enfants remercient infiniment tous les partenaires pour l'aide financière et présente.

Le permis piéton des ce2 a été pris en charge par les gendarmes d'Azay le Rideau, de même que le permis internet des cm2.

- L'exercice PPMS Risque Majeur devait être réalisé le 28 juin prochain, sur un temps de récréation. Canicule oblige, il est repoussé au mardi 2 juillet au matin.
- Registre des retards : Les retards semblent un peu moins fréquents depuis la mise en place des petits billets à faire signer.
- A noter aussi les récurrentes incivilités et manques de respect manifestes de quelques garçons envers les adultes sur le temps de cantine ;

Rentrée prochaine

Départ de M. LeLann qui fait valoir ses droits de départ en retraite. Tout le conseil lui souhaite bonne continuation.

Le poste est attribué à Mme Barète Emilie, qui nous vient de Rivarennas.

M. DUBOIS garde les décharges à raison d'1/3 : le lundi et 28 vendredis après-midis, le temps étant toujours complété par Mme Lavarenne.

- Les horaires restent inchangés.
- Changement de personnes également au RASED : Mme Coudère nous quitte ; un psychologue scolaire ainsi qu'une maîtresse G devraient être nommés.

Suivi des effectifs prévus à ce jour :

37 CP, 39 CE1, 39 CE2, 41 CM1, 38 CM2 : soit 193 (24.12 de moyenne)

Répartition possible cf FICHE

L'accueil des futurs CP avec leurs parents a lieu samedi 29 juin à 11h et les grandes sections rencontreront les CP, dans le cadre de la liaison GS/CP le mardi 2 juillet.

Projets de l'année prochaine connus à ce jour :

Nouveau projet d'école (axes décrits dans le document)

Le projet est validé par l'ensemble du conseil d'école.

Chorales : dates à préciser

Natation demandée pour les cycles 2 à Monts

Projets golf avec 2 ou 3 classes de cycle 3

SNCF

Relations avec la mairie

L'école souhaite remercier et souligner la réactivité de la mairie concernant les problèmes dans les locaux et l'efficacité des services techniques de M. Lahaye. Les équipes sont toujours très réactives : merci pour les néons, les tables, les robinets, les portes, le jardin, les allers-retours pour les chorales etc...

le ménage : Après des débuts difficile avec l'entreprise, des réajustements se sont avérés nécessaires. Il semble que cela aille mieux.

Crédits scolaires inchangés : 50 euros par enfant pour les fournitures scolaires et 28€ pour les projets pédagogiques et sorties. Il est fait mention des prix qui augmentent (papier, fourniture) et qui alourdissent nos factures.

Subventions pour projets : 684€ par classe cette année (28/enfant). Il est rappelé que logiquement, des classes découvertes devraient être organisées dans 2 ans !

Il faudra donc envisager de prévoir un budget conséquent et supplémentaire pour les années 2021/2022

Mise à disposition de personnel:

Mme Guion est revenue le matin : 1h 30 pour nous le matin pour le classement, les couvertures et l'assistance aux enfants.

Philippe Secheppet est maintenu pour toutes les actions en lien avec la musique (création, écoute, chant)

Occupation du dojo: toujours demandée pour le début d'année au moins jusqu'à décembre.

Le nouveau gymnase serait livré à la Toussaint.

Une réunion avec la communauté de communes ainsi que les associations est prévue pour la gestion de l'utilisation du gymnase.

Suivi des travaux à réaliser:

Mise aux normes sécurité pour les malvoyants réalisée dernièrement : antidérapants et balisage fluo.

Un renouveau informatique est en cours (15000) pour une classe mobile. Il faudrait penser à la remise en état de la salle informatique : réseau, connexion, maintenance.

Peintures dans la classe Mme Deprédurand

Mme Gouadon demande du liège ou des panneaux de bois tendre pour les affichages.

Dans le reste des classes, des étagères dans les ateliers cm2 et cp/ce1, une clé pour la porte de l'atelier cm2 (qui sert lors des PPMS intrusion),

Marquage du sol de la cour à refaire (limites, jeux) : une visite avec les services techniques est en prévision.

↳ **Questions des parents relevant de la compétence du conseil d'école**

Ecole

- Anniversaires supprimés : cette décision a été prise par le conseil des maîtres l'an dernier et n'est pas remise en question. On souhaite les anniversaires mais nous ne ferons pas de goûter.
- Collations du matin : Pour le moment il n'en est toujours pas question. Voir les discussions des conseils d'école précédents.
- Le règlement intérieur de l'école stipule que les pantalons troués, vernis à ongle sont interdits à l'école. Les remarques sont là pour rappeler ce règlement et inciter à une mise en conformité, sans méchanceté.
- Un autre événement que la chorale pour la fin d'année ?: la chorale est désormais obligatoire (instructions ministérielles) et est l'aboutissement d'un travail pédagogique de toute l'année. Il n'est donc pas question de se priver de ce moment particulier de partage et d'émotions. Par contre, une proposition est faite sur l'organisation éventuelle d'une petite soirée animée par les parents d'élèves qui pourrait faire suite à l'une des 2 chorales. A voir...
- Natation demandée pour les CP et CE1 l'année prochaine.
- Désormais les toilettes sont nettoyées tous les soirs et tous les midis.

Des heures ont été ajoutées pour le ménage, les enseignants sont en discussion régulière pour un ménage plus efficace. La société qui s'en charge est reconduite l'année prochaine.

Par ailleurs, un ménage de toute l'école sera effectué par du personnel de la mairie au mois de juillet.

- Quelques élèves ne respectent pas l'intimité des toilettes ou les règles : Les adultes sont vigilants et surveillent du mieux qu'ils le peuvent. Il faut se rapprocher des surveillants ou des enseignants en cas de problème.

Mairie

- circulation autour de l'école : la mairie peut envisager une communication dès septembre pour ce qui est de la circulation et du stationnement dangereux dans les rues proches de l'école. Le garde champêtre

et l'ASVP ne pouvant être partout, il est de la responsabilité de chacun de respecter et faire respecter les règles.

A ce sujet, les parents d'élèves constatent de nombreuses incivilités et des difficultés pour circuler à pieds et venir à l'école. M Le Lann fait le même constat de voitures mal garées sur le trottoir qui gênent la circulation des piétons.

Il est proposé sans verbaliser de mettre des alertes pour les voitures des riverains mal garées ou sur celles des parents qui font des dépose-minutes d'enfants dangereux.

Le plan de circulation autour de l'école et du collège va être repensé avec le conseil départemental (à cause de la circulation des bus) et la mairie. Il est en cours d'étude, il faut attendre la fin des travaux au collège.

- Cantine : excès de viande. Réponse mairie : la municipalité respecte l'équilibre alimentaire. Elle suit les règles données par les nutritionnistes.

Dès la rentrée la nouvelle loi « Egalim » qui privilégie les circuits courts sera respectée : 20% de bio et un repas végétarien tous les 15 jours. Personne ne force les enfants à manger de la viande ; les enfants qui n'en mangent pas ne sont pas servis.

La cantine s'adapte au maximum aux enfants mais c'est un service de collectivité. Il est fait au mieux.

- L'arrêté pour une zone non-fumeur devant l'école est en cours de rédaction et de vote.

Les parents remercient les adultes (enseignants, personnels de l'école et du périscolaire) pour leur investissement auprès des enfants.

Remerciements

Vu, la secrétaire de séance

Mme Deprédurand



Vu, le directeur

Vincent Dubois

